

Conditions Générales de Vente et d'utilisation des services de diffusion de formations

v20180515

Définitions

Administrateur : désigne d'une manière générale Logipro ou tout salarié de Logipro ou de l'une de ses filiales mandatées pour intervenir sur la plateforme.

Abonnement : désigne un forfait payant donnant accès aux Services payants de « Captain Learning© » sur une période limitée dans le temps renouvelable tacitement pour une période équivalente à celle choisie initialement

Plateforme : désigne la structure mise en en place par l'Administrateur et accessible à l'adresse : www.captainlearning.com

Organisme de formations : désigne toute entreprise, association, université, organisation... qui dispense des formations.

Organisme de formation Agréé : désigne un Organisme de formations disposant d'un agrément ou ayant procédé à une déclaration de bilan pédagogique ou référencé auprès des services par un numéro d'activité.

Membre : désigne une personne identifiée utilisant la plateforme

Service : désigne l'ensemble des services gratuits ou payants proposés par la Plateforme

Utilisateur : désigne toute personne utilisant la Plateforme qu'il soit simple visiteur ou Membre.

Demandeur : Utilisateur qui souhaite participer à des formations

Article 1 : Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent aux accords conclus entre l'Administrateur et/ou ses affiliés et les clients professionnels, associatifs ou individuels, effectuées par le biais des sites internet portant mentions légales de l'entité Logipro ou affilié.

Ces offres peuvent, pour certains services, être assorties de conditions spécifiques propres. À cet effet, les conditions spécifiques peuvent déroger aux présentes conditions générales de vente.

Les conditions générales de vente ne s'appliquent que pour les commandes dont les membres sont domiciliés en France, communément nommés par la suite « vous ».

Les conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par l'Administrateur, les modifications étant alors applicables à toutes commandes postérieures. Les conditions générales applicables sont celles en vigueur au jour de la commande, elles sont transmises par mail avec la facture.

Article 2 : Loi applicable

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales, ainsi que toutes les conditions spécifiques présentes sur le site sont soumises au droit français.

Lorsque vous êtes commerçant, il est convenu de porter tout litige relatif à une ou plusieurs commandes, et à défaut de règlement amiable, devant les tribunaux relevant de la cour d'Appel de Lyon.

Article 3 : Offre proposée

Sont commercialisées plusieurs catégories de services, avec ou sans abonnement.

Une sélection des offres de l'Administrateur est réalisée pour constituer le catalogue des produits et services mis en vente en fonction du profil des utilisateurs.

L'Administrateur propose les services suivants :

- L'Administrateur met à votre disposition des outils et moyens techniques permettant d'entrer en relation via la Plateforme aux fins de conclure une convention de formation professionnelle,
- L'Administrateur héberge les demandes qui prennent la forme de recherches, de préférences, de liste, de plans de formation ou d'appel d'offres et les offres de formations qui prennent la forme de stages et sessions, de messages de communication. Plus généralement, l'Administrateur héberge tout contenu généré par les Organismes de Formation et Demandeurs,
- L'Administrateur simplifie les actions des demandeurs lors de démarches déclaratives visant à obtenir des aides pour les formations professionnelles,

L'Administrateur n'est ni mandataire, ni courtier mais seulement un agent commercial tel que défini par l'article L134-1 du code du commerce : « L'agent commercial est un mandataire qui, à titre de profession indépendante, sans être lié par un contrat de louage de services, est chargé, de façon permanente, de négocier et, éventuellement, de conclure des contrats de vente, d'achat, de location ou de prestation de services, au nom et pour le compte de producteurs, d'industriels, de commerçants ou d'autres agents commerciaux. Il peut être une personne physique ou une personne morale. Ne relèvent pas des dispositions du présent chapitre les agents dont la mission de représentation s'exerce dans le cadre d'activités économiques qui font l'objet, en ce qui concerne cette mission, de dispositions législatives particulières. »

À ce titre, l'Administrateur met en relation des Demandeurs et des Organismes de Formation proposant les prestations suivantes :

- Formations professionnelles, initiales ou socle de compétences : Formations présentielle, formations à distance, formations comportant une composante présentielle et à distance, formations qualifiantes ou non, formations certifiantes ou non, formations diplômantes ou non, sur tout secteur pour tout organisme déposant un bilan pédagogique.

Il est d'ores et déjà souligné que les obligations de l'Administrateur se limitent à mettre en œuvre les moyens afin de mettre en relation les Organismes de Formation et Demandeurs et les assister dans le cadre de ces relations.

Tous les produits sont, dans la forme et le fond, en conformité avec la charte d'éthique de l'Administrateur.

Sur certaines prestations, il est possible de procéder à une personnalisation du produit. Les éléments de personnalisation indiqués sont de la responsabilité du contractant et font office de validation contractuelle. Ils sont notifiés pendant ou après achat, mais ne peuvent être modifiés sauf explicitement spécifiés dans le produit.

Par défaut, sauf conditions spécifiques, ne sont ainsi pas compris dans le prix :

- La garantie de résultat dans un délai imparti.
- Une garantie de quantité lorsque le service est issu d'un vendeur externe.
- Une garantie de qualité lorsque le service est issu d'un vendeur externe. Toutefois, l'Administrateur s'engage à présenter les résultats en suivant une classification précise par ordre de notation qualitative. La responsabilité de l'Administrateur ne saurait toutefois être engagée lorsqu'il agit dans le cadre d'une intermédiation de prestation.
- Le transfert de propriété des éléments afférents. Ainsi, vous n'acquerez aucunement le droit d'utiliser les productions jointes à votre achat pour un autre engagement que celui notifié sauf indication spécifique.
- Le transfert et l'exploitation des éléments de données publiques, privées ou personnelles sur l'échantillon de population ayant participé, de quelque rôle que ce soit, à quelque étape que ce soit, au produit acheté. En particulier, vous n'acquerez aucunement le droit de recevoir les coordonnées publiques, privées ou personnelles, ainsi que les éléments statistiques afférant à un autre utilisateur du site.
- Le transfert des éléments statistiques détaillés composant les résultats de vos recherches.

Les offres, les produits et les prix sont valables tant qu'ils sont visibles sur le site ou pendant la durée de validité telle qu'indiquée sur le site.

Article 4 : Accès et utilisation de la plateforme

1. Accès à la plateforme

La plateforme est accessible 24h/24, 7 jours sur 7. Toutefois l'Administrateur se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de suspendre temporairement la Plateforme ou l'accès aux services à distance notamment pour effectuer une mise à jour, des opérations de maintenances, des modifications sur les serveurs, sans que cette liste ne soit exhaustive.

L'Administrateur se réserve le droit de compléter ou de modifier, à tout moment, la Plateforme et les services qui y sont disponibles.

L'Administrateur n'est pas responsable des dommages de toute nature qui peuvent résulter de ces changements et / ou d'une indisponibilité temporaire ou encore de la fermeture définitive de tout ou partie de la Plateforme ou des services qui y sont associés.

L'Administrateur ne garantit pas que la Plateforme fonctionne sans interruption et que les serveurs y donnent accès et/ou les sites tiers pour lesquels apparaissent des liens hypertextes ne contiennent pas de virus.

L'Administrateur ne saurait être tenu responsable au cas où un ou plusieurs Utilisateurs ne parviendraient pas à se connecter à la plateforme du fait de tout défaut technique ou de tout problème.

La Plateforme réunit les personnes suivantes :

D'une part, les Demandeurs, inscrit sur la plateforme afin d'être mis en relation avec les Organismes de Formation :

- Toute personne physique disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes Condition Générales, dans le cadre de ses besoins propres de formations ou par acte délégué auprès d'autres stagiaires ou au profit de tiers, dans le cadre d'une activité professionnelle ou occasionnelle.

D'autre part, les Organismes de Formation qui proposent une action de formation. L'accès au service pour les Organismes de Formation est réservé à :

- Tout professionnel représentant l'Organisme de Formation

Il est interdit à toute personne morale et à toute personne physique agissant pour le compte d'une personne morale ou non, de s'inscrire sur la Plateforme afin de récupérer partiellement ou en totalité la base de données de la Plateforme ou/et de ses sites internet.

L'Administrateur se réserve le droit d'exclure tout Utilisateur inscrit sur la Plateforme et d'initier toute action en justice si elle estime être victime d'un préjudice quelconque à raison des agissements, et en particulier en cas d'utilisation à des fins commerciales ou de prospection de sa banque de données (prospection et/ou collecte d'informations sur les utilisateurs du site, utilisation des coordonnées des Organismes de Formation, publicité abusive, etc.).

Les Demandeurs et les Organismes de Formation inscrits sur la Plateforme sont désignés ensemble les « Membres ».

2. Inscription sur la plateforme

L'utilisation des Services nécessite que vous vous inscriviez sur la Plateforme, en remplissant le formulaire prévu à cet effet afin de devenir Membre. Dans cette perspective, vous devez fournir l'ensemble des informations marquées comme obligatoires en remplissant un formulaire disponible en ligne sur la Plateforme.

Vous devez notamment indiquer une adresse email valide qui vous permettra de confirmer votre inscription et un numéro de téléphone auquel vous pouvez être joint. Vous devez aussi prêter attention à vérifier que les messages transmis par la Plateforme et ses affiliés n'atterrissent pas dans votre courrier indésirable.

L'Administrateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute inscription, sans justification.

Vous vous engagez à ne créer qu'un seul compte.

Vous vous engagez à veiller au maintien de la confidentialité de votre identifiant et de votre mot de passe. Toute action effectuée avec votre identifiant et votre mot de passe sera réputée être effectuée par vous, et vous en serez dès lors le seul responsable.

- Respect de la réglementation bancaire

Dans le but de permettre le versement des sommes issues des achats de formation à l'Organisme de Formation, l'Administrateur crée sur la plateforme partenaire de paiement un compte Stripe dédié à l'Organisme de Formation. Réglementée par l'ACPR, ce dispositif doit répondre aux exigences imposées par le régulateur. Les directives européennes sur les instruments financiers (MIF) imposent ainsi la connaissance du vendeur (dispositif KYC (Know Your Customer) qui doit pouvoir transmettre les éléments suivants :

- Preuve d'identité du dirigeant : le dirigeant de l'Organisme de Formation transmet électroniquement la copie de sa pièce d'identité (Carte d'identité, Passeport, Permis et Titre de séjour valide pour les résidents hors de l'Union européenne). L'Administrateur vérifie la concordance du nom, prénom et âge transmis lors de l'inscription sur la Plateforme ;
- Preuve d'identité de l'entreprise : l'Organisme de Formation transmet électroniquement la copie de son KBIS récent.

3. Conditions d'accès à la plateforme

L'accès et l'inscription à la Plateforme sont gratuits. L'utilisation l'est également selon les services.

Vous pouvez accéder à des services payants unitairement, ou par souscription d'une offre d'abonnement dont la fréquence est de paiement est mensuelle ou annuelle. Chaque souscription fait l'objet de la signature d'un prélèvement SEPA ou Carte Bleue et est tacitement reconduite tous les mois. Si les offres payantes font l'objet d'une période de découverte qui les rend temporairement gratuites, la reconduction à la fin de la gratuité en offre payante est automatique.

Vous êtes informé de la reconduction automatique au moment du paiement de l'Abonnement. L'information est donnée sur la page dédiée avant de procéder à ces opérations et lors de la réception du courrier électronique confirmant l'Abonnement.

Les prix des abonnements figurent sur le site Internet dans la rubrique réservée à cet effet.

Tout paiement est irrévocable, aucun remboursement partiel ou total de l'abonnement ne pourra ainsi être accordé par l'Administrateur sauf s'il est demandé dans le délai légal de rétractation de quatorze jours, hors exception prévue à l'article L121-21-8, 1° du Code de la consommation, ainsi qu'il sera vu ci-après.

Les Demandeurs se voient proposer les services suivants :

Sans inscription :

- Recherche de formations, par saisie manuelle ou par analyse du profil,
- Recherche sur toute la base de formations.

Après inscription, avec choix d'une offre « Captain de Free-gate »

- Achat de formations et de demandes d'instruction de financement.
- Vue du profil des organismes.
- Activation de l'algorithme d'affichage du meilleur rapport qualité/prix.
- Possibilité de générer sa liste de formations favorites.
- Possibilité de partager ses avis.
- Visualisation du détail des formations.

- Accès aux critères qualitatifs de l'organisme et aux références clients.
- Accès aux avis et notes des stagiaires.
- Prise de contact illimitée de tous les organismes de formation référencés sur le site.
- Assistance dédiée par téléphone et/ou emailing.

Après inscription, avec une offre payante (voir tarification en ligne),

- Accès à la gestion entreprise
- Accès à la gestion du personnel
- Gestion du Plan de formation

Les Organismes de Formation se voient proposer les services suivants :

Sans inscription :

- Recherche de formations, par saisie manuelle ou par analyse du profil,
- Vue limitée du profil des organismes.

Après inscription, avec choix d'une offre « Ferry » :

- Les fonctionnalités offertes sans inscription
- Page dédiée à l'Organisme de formation
- Référencement de l'offre de formation
- Publication/dépublication des formations (illimité)
- Vente en ligne
- Commission sur Vente payée après réalisation d'une transaction sur la plateforme

Option payante :

- Fonctionnalité de dépôt de masse (1€ HT/ligne)

Commission formation :

La réalisation d'une vente implique le paiement par l'Organisme de Formation d'une commission de frais d'instruction. Cette commission est dégressive en fonction du montant des ventes réalisées.

Cette commission :

- Ne peut être prise que si une transaction est réalisée, donc si acheteur et vendeur parviennent à un accord.

La commission est calculée mensuellement par tranches de chiffre d'affaire réalisé par l'Organisme de Formation :

Par tranche de volume vendu mensuellement en euro HT	Commission en %
0 et 150 €	30
150 € à 1000€	25
1000 € à 2000 €	20

2000 € à 3000 €	15
3000 € à 4000 €	10
4000 € à 5000 €	9
5000 € à 6000 €	8
6000 € à 7000 €	7
7000 € à 8000 €	6
Au-delà de 8000 €	5

Exemple : Si un Organisme de Formation réalise un volume de 1800 € HT, il va remplir trois tranches. Celle de 0€ à 150 €, celle de 150€ à 1000 € et celle de 1000€ à 2000 €. La commission facturée sera donc : $(150 \times 30\%) + (850 \times 25\%) + (800 \times 20\%) = 417.50$ € HT.

Article 5 : Conditions d'engagement

Toute action d'engagement matérialisée par la réalisation d'une action identifiable implique votre acceptation des présentes conditions générales d'utilisation et/ou conditions spécifiques. Après avoir consulté l'ensemble des informations disponibles pour effectuer votre choix, vous devrez vous identifier pour valider votre action. A cet effet, vous remplissez un formulaire à l'aide des indications fournies. Vous êtes informé(e) et acceptez que la saisie de ces informations fasse preuve de votre identité et de votre engagement.

Vous autorisez l'Administrateur à contracter un engagement similaire avec un autre demandeur qui pourrait être concurrent de votre activité.

L'enregistrement de l'action intervient dès la validation du choix par vos soins. L'enregistrement de l'action est effectué dans nos registres et peut donner lieu à une communication à votre attention ou celle de vos parties. A réception de l'action, le site réalise les contrôles nécessaires à sa prise en compte (conformité de l'action, coordonnées, ...). Le site peut être amené à vous demander des justificatifs notamment au regard des accords requis.

Le site se réserve le droit de refuser de fournir le service prévu si vous ne remplissez pas les conditions pour en bénéficier.

Il est de votre responsabilité :

- De valider les éléments nécessaires aux accords de réalisation. Le fait de vous engager sur un service de formation professionnelle vaut acceptation des conditions relatives aux principes éthiques de l'Administrateur. Dans ce sens, vous reconnaissez et acceptez que l'un ou plusieurs des éléments de personnalisation peut faire l'objet d'une dénonciation par un utilisateur de la Plateforme au regard de la charte éthique de l'Administrateur, et entraîner en conséquence le rejet de diffusion de cet élément sans que cela entraîne un engagement de dédommagement.
- De vous conformer aux comportements prévus par l'Administrateur. Le fait de vous engager sur un service de formation professionnelle vaut acceptation des conditions relatives aux principes d'utilisation de la Plateforme. Dans ce sens, vous reconnaissez et acceptez que vos actions puissent faire l'objet de contrôles et s'intégrer dans des processus d'alerte en cas de comportement non conforme aux usages pour lesquels ces actions ont été prévues, puissent faire l'objet d'une dénonciation, d'une restriction de fonctionnalité, d'une fermeture de compte, sans que cela entraîne un engagement de dédommagement.

Article 6 : Conditions d'achat

Toute commande implique votre acceptation des présentes conditions générales de vente et/ou conditions spécifiques. Après avoir consulté l'ensemble des informations disponibles pour effectuer votre choix, pour valider votre commande, vous devrez préalablement être identifié(e). Lors de la première commande par Internet, tout nouveau client doit créer un « Compte Client » ; un identifiant (« login ») et un mot de passe seront demandés. Vous remplirez un formulaire à l'aide des indications qui vous sont fournies. Vous êtes informé(e) et acceptez que la saisie de ces informations fasse preuve de votre identité et de votre engagement.

Lors de chaque validation de commande, vous serez dirigés vers votre compte via une connexion sécurisée rappelant le contenu de votre commande. Votre commande peut être modifiée à tout moment avant sa validation finale. Elle ne sera définitivement enregistrée qu'après renseignement des différentes informations et validation finale. La commande passée sur notre Plateforme est automatiquement annulée à défaut de réception du règlement. Le français est la seule langue proposée pour la conclusion du contrat. Notre Société archive les bons de commandes et les factures sur ses serveurs (une copie peut vous être délivrée sur demande moyennant paiement des coûts de reproduction). L'enregistrement de la commande intervient dès la validation du paiement par vos soins. Le contrat est valablement conclu du fait de la procédure de « double-clic » (possibilité de vérifier le détail de votre commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer votre acceptation). Le numéro et le récapitulatif de la commande sont affichés à l'écran et envoyés pour confirmation, à l'adresse électronique préalablement enregistrée lors de la création du compte client. A réception de la commande, la Plateforme réalise les contrôles nécessaires à sa prise en compte (conformité de la commande, coordonnées, ...). La Plateforme peut être amené à vous demander des justificatifs notamment au regard du montant de la commande.

La Plateforme se réserve le droit de refuser de fournir le produit prévu si vous ne remplissez pas les conditions pour en bénéficier.

Une fois achetée et validée, la commande apparaît dans vos éléments personnels.

Il est de votre responsabilité de valider les éléments nécessaires aux accords de réalisation. Le fait de vous engager sur un service vaut acceptation des conditions relatives aux principes éthiques et de diffusion de la Plateforme. Dans ce sens, vous reconnaissez et acceptez que l'un ou plusieurs des éléments de personnalisation peut faire l'objet d'une dénonciation par un utilisateur de la Plateforme au regard de la charte éthique de l'Administrateur, et entraîner en conséquence le rejet de cet élément sans que cela entraîne un engagement de remboursement.

Vous pouvez sur simple demande procéder à l'annulation de votre commande de produit. Cette facilité n'est ouverte que jusqu'au débit du paiement. Toutefois, le déclenchement des actions relatives aux services de mise en relation et d'intermédiation vaut renonciation à votre droit de rétractation sur la partie des services délivrés par l'Administrateur, sans que cela entame vos droits au regard du produit vendu par le tiers.

En cas de commande portant sur un abonnement pour un produit défini par l'Administrateur comme sensible aux impayés, l'Administrateur se réserve le droit de vous demander des compléments d'information afin de valider votre commande, notamment si vous êtes inscrit à l'un des fichiers d'impayés accessible par l'entreprise. Dans cette hypothèse, l'Administrateur pourra vous demander de remettre un dépôt de garantie, conformément aux conditions générales d'abonnement de

l'Administrateur, ou procéder à retenue sur crédits dans le cas de la participation d'un précédent achat attribuant des crédits.

L'utilisateur ne saurait invoquer un droit de rétractation lorsque le prix du service dépend des taux du marché financier, ou lorsque la formation consiste à la fourniture d'un contenu numérique sur un support immatériel dont l'exécution a commencé avec votre accord et pour lequel vous avez renoncé, par application des présentes, à votre droit de rétractation.

Article 7 : Délai de rétractation

Vous reconnaissez qu'à défaut de définir votre profil comme non professionnel dans votre parcours d'entrée et votre profil, par la nature des services proposés par la Plateforme, l'activité poursuivie par vous sur notre Plateforme entre dans le cadre de votre activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale, que vous l'exerciez au sein de votre environnement professionnel ou de votre environnement privé, sur quelque support que ce soit, et que vous êtes ainsi identifié(e) en tant que professionnel(le) et n'entrez en conséquence pas dans les dispositions de l'article ChII.S1.Art3.preliminaire de la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014, ni dans les dispositions de la Directive 2011/83/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 relative aux droits des consommateurs, modifiant la directive 93/13/CEE du Conseil et la directive 1999/44/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 85/577/CEE du Conseil et la directive 97/7/CE du Parlement européen et du Conseil.

Dans le cadre d'un exercice non professionnel, vous avez la possibilité d'annuler la prestation engagée par contact téléphonique dans le délai légal, à savoir 14 jours après la transaction, tant qu'aucune prestation n'a été engagée par nos équipes pour votre besoin.

En cas de prestation engagée, la prestation est à rémunérer. Vous reconnaissez comprendre que le service facturé correspond à une prestation d'intermédiation et reste donc indépendante du produit de formation que vous contractez par l'intermédiaire de la Plateforme.

Article 8 : Gestion des capacités de formations

Le site se réserve le droit de mettre en pratique une gestion fine des capacités de façon à proposer des services d'intermédiation de prestations tenant compte des taux d'annulation pratiqués entre les demandes d'engagement et les personnes présentes en session. Le site tient dans la mesure des informations qui lui sont transmises un registre de la capacité d'accueil d'une session de formation. Toutefois, le site ne peut être tenu responsable en cas d'incapacité d'un fournisseur de formation de recevoir un stagiaire. Le site se réserve cependant le droit de dégrader les indicateurs qualitatifs et de facturer des dédommagements pour risque de réputation auprès des vendeurs qui utiliseraient ces pratiques sans considération de dédommagement de leurs acheteurs.

Article 9 : Annulation de prestation de formations professionnelles

1. Annulation à l'initiative de l'Organisme de Formation (le vendeur)

La Plateforme ne peut être tenu responsable de l'annulation d'une prestation de formations professionnelles par un de ces fournisseurs de formations. La Plateforme se réserve cependant le droit de dégrader les indicateurs qualitatifs et de facturer des dédommagements pour risque de réputation auprès des vendeurs qui utiliseraient ces pratiques sans considération de dédommagement de leurs acheteurs.

2. Annulation à l'initiative du Demandeur (l'acheteur)

Lorsqu'une formation est annulée à l'initiative du Demandeur les conditions d'annulation de l'Organisme de Formation sont appliquées.

Les éventuelles commissions prélevées à l'Organisme de Formation par la Plateforme sont maintenues proportionnellement à la somme encaissée par l'Organisme de Formation.

Article 10 : Report de prestation de formations professionnelles

L'Administrateur ne peut être tenu responsable du report d'une prestation de formations professionnelles par un de ces fournisseurs de formations. L'Administrateur se réserve cependant le droit de dégrader les indicateurs qualitatifs et de facturer des dédommagements pour risque de réputation auprès des Organismes de Formation qui utiliseraient ces pratiques sans considération de dédommagement de leurs acheteurs.

Article 11 : Suspension et résiliation des comptes

1. Suspension du compte Membre

Chaque Membre peut suspendre la publication d'une annonce publiée sur son compte personnel pour être mis en relation avec d'autres Membres de la Plateforme. La suspension est alors temporaire et le Membre peut à tout moment la réactiver. Par conséquent, le compte du Membre n'apparaît plus dans la liste de recherche.

L'utilisateur peut réactiver son compte à tout moment.

2. Résiliation du compte Membre

Chaque Membre peut mettre fin à tout moment à son inscription sur la Plateforme en demandant la clôture de son compte sans motif et sans frais autres que ceux liés à la transmission de sa demande. Afin de clôturer un compte, aucune formation ne doit être en cours de réalisation.

Pour les Membres disposant d'un Abonnement en vigueur au jour de la demande de résiliation, cette demande n'emporte pas le remboursement de la période restant à courir jusqu'à l'échéance de l'Abonnement.

Sans préjudice des autres dispositions des présentes, en cas de manquement grave du Membre, l'Administrateur peut résilier son compte sans préavis ni mise en demeure. Cette résiliation produit les mêmes effets que celle décidée par le Membre.

Cette résiliation interviendra sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par l'Administrateur au Membre ou ses ayants droit et représentants légaux en réparation des préjudices éventuels subis par l'Administrateur du fait de tels manquements.

Article 12 : Intégralité

Si l'une des clauses ou dispositions des présentes CGV venait à être annulée ou déclarée illégale par une décision de justice définitive, cette nullité ou illégalité n'affectera en rien les autres clauses et dispositions, qui continueront à s'appliquer.

Article 13 : Engagement tarification

Les prix pratiqués sur la plateforme sont issus d'une négociation entre l'Administrateur et l'Organisme de Formation. L'Organisme de Formation s'engage à pratiquer des tarifs sur la Plateforme au moins aussi avantageux que ses tarifs publics.

Dans le cas où il existerait à une même date pour la même prestation de Formation un prix inférieur l'Organisme de Formation sera facturé pour « participation aux frais de communication » pour un montant de la différence par Formation. De plus, la Plateforme se réserve le droit de déréférencer partiellement ou totalement le catalogue de l'Organisme de Formation sans préavis ni indemnité.

Article 14 : Devis de l'Organisme de Formation pour le Demandeur

1. Génération de devis

La Plateforme permet à l'Organisme de Formation de générer des devis à son nom. Les devis peuvent être réalisés automatiquement ou manuellement via la Plateforme. Les devis font références uniquement à des prestations de formations autorisée par la Plateforme.

L'Organisme de Formation accepte le format du devis même si celui-ci ne correspond pas à sa charte graphique étant donné que la personnalisation du devis est limitée par sa forme. L'Organisme de Formation reconnaît avoir pu tester la génération du devis et accepte sa forme et son contenu sans réserve.

Le devis peut faire mention de la Plateforme uniquement à des fins de traçabilité. La Plateforme décline toute responsabilité quant au contenu du devis qui est généré à partir des informations déposées par l'Organisme de Formation sur la Plateforme.

Le Demandeur reconnaît que l'Organisme de Formation est l'unique responsable du contenu du devis et que toutes réclamations doivent être adressées directement à l'Organisme de Formation via les outils mis à disposition par la Plateforme.

En aucun cas l'Organisme de Formation ne peut se prévaloir du coût de la prestation commerciale réalisé par la Plateforme pour refacturer cette prestation au Demandeur.

2. Devis automatiques

L'Organisme de Formation accepte que des devis soient générés automatiquement en son nom. Un devis fait clairement apparaître les coordonnées de l'Organisme de Formation en tant que fournisseur de prestation ainsi que les coordonnées du Demandeur en tant que client potentiel de l'Organisme de Formation. Un devis généré par la plateforme engage l'Organisme de Formation de la même manière que les devis que l'Organisme de Formation émet en dehors de la plateforme.

3. Devis manuels

L'Organisme de Formation dispose d'un outil lui permettant de générer lui-même ses propres devis « intra entreprise » lorsqu'un Demandeur souhaite une prestation adaptée. Les devis générés manuellement via la Plateforme suivent les mêmes règles de déontologie, commerciale et de commissionnement que les devis générés automatiquement.

L'Organisme de Formation qui utilise l'outil de génération manuelle des devis « intra-entreprise » s'engage à fournir un devis dans un délai maximal de 7 jours. En cas de manquement à cette obligation l'Administrateur de la plateforme s'octroie le droit de fermer l'accès à cet outil sans indemnité.

4. Validation des devis, paiement de la Formation et commissionnement de la Plateforme

La validation d'un devis est un engagement du Demandeur à suivre la formation. Cet engagement est concrétisé par le paiement du Devis. Dans le cas où une partie ou la totalité de la prestation de formation sera en subrogation de paiement le Demandeur ne paiera que la partie du montant du devis hors subrogation.

Après que le Demandeur ait validé le devis, l'Organisme de Formation émet les factures selon ses conditions habituelles. Lorsque le Demandeur valide (*) une facture déposée sur la Plateforme, la Plateforme verse à l'Organisme de Formation le prorata du paiement perçu sur la plateforme en fin de mois de la facture validée. En cas d'émission de plusieurs factures, le versement est effectué au prorata des montants des factures sans jamais dépasser le montant encaissé sur la Plateforme.

(*) Le demandeur dispose de 30 jours à compter de la date du dépôt de la facture pour valider ou contester celle-ci. Passé ce délai la facture sera considérée comme validée.

Par exemple : un Demandeur valide un devis de 1000€ pour lequel il bénéficie d'une prise en charge à 80% en subrogation par un financeur OPCA : soit 800€ qui seront donc facturés à l'OPCA par l'Organisme de Formation sans passer par la plateforme. La Plateforme a encaissé à la validation 20% restant payés par le Demandeur, soit 200€. En fin de formation l'Organisme de Formation décide d'émettre une facture au Demandeur : soit une facture de 200€. Le Demandeur est invité à se connecter sur la Plateforme pour valider l'acceptation de cette facture. En fin de mois, la Plateforme effectue un paiement de 200€ à l'Organisme de Formation pour clore le dossier.

5. Conditions de facturation des commissions

Des commissions sont dues lorsque le Demandeur valide un Devis. Le montant de la commission est calculé selon une grille de commissionnement validée et acceptée par l'Organisme de Formation lors de son inscription sur la plateforme.

Article 15 : Promotion

L'Organisme de Formation peut faire des offres promotionnelles sur certaines des formations afin par exemple de terminer le remplissage d'une session.

Article 16 : Les paiements

1. Les paiements de devis

La Plateforme permet à un Demandeur de payer un devis totalement ou partiellement. Partiellement lorsque la formation est en subrogation de paiement par un tiers financeur : c'est-à-dire qu'une partie ou la totalité de la formation sera payée à l'Organisme de Formation par un tiers payeur et non par le Demandeur.

Le paiement du devis vaut validation et déclenchement de la prestation de la formation par l'Organisme de Formation. Le devis est perçu sur le compte bancaire de la Plateforme et sera reversé intégralement à l'Organisme de Formation après présentation et acceptation des factures du Demandeur, en général après la réalisation de la prestation de formation.

2. Le paiement et la facturation des commissions

Les commissions sont dues à la Plateforme par l'Organisme de Formation lorsqu'un devis est validé. La plateforme prélève immédiatement le compte bancaire de l'Organisme de Formation du montant total de la commission. En fin de mois une facture récapitulative est adressée à l'Organisme de Formation

par l'Administrateur de la Plateforme. L'Organisme de Formation doit régler le solde à réception de la facture.

3. Autres services

D'autres services peuvent être facturés par l'Administrateur au Demandeur ou à l'Organisme de Formation après acceptation particulière. Par exemple et de manière non exhaustive : abonnement, publicités, service d'infographie, médiatisation...

AVENANT AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

À partir du 13 Juin 2018 bénéficiez d'une remise exceptionnelle : durant la première année de votre inscription sur Captain Learning, une commission mensuelle unique de 10% sur le chiffre d'affaire réalisé via la plateforme vous sera facturé.

Le tableau tarifaire figurant dans les Conditions Générales de Vente, Article 4.3, entrera donc en compte lors de votre deuxième année :

Par tranche de volume vendu mensuellement en euro HT	Commission en %
0 et 150 €	30
150 € à 1000€	25
1000 € à 2000 €	20
2000 € à 3000 €	15
3000 € à 4000 €	10
4000 € à 5000 €	9
5000 € à 6000 €	8
6000 € à 7000 €	7
7000 € à 8000 €	6
Au-delà de 8000 €	5